

Stage Formation BJAR Kick Boxing - Muay Thai



SPORTS DE COMBAT



**Commission Regionale
Hauts de France**



**Samedi 4 Novembre et
Samedi 9 Décembre 2017**

**Salle des Sports Charles & Edmond GUNI
rue de Klotenne - 59145 BERLAIMONT**



Commission Régionale SCAM

Hauts de France

STAGE DE FORMATION BJAR KICK BOXING - MUAY THAI

Samedi 4 Novembre et
Samedi 9 Décembre 2017
Salle de Sports Charles & Edmond GUNI
59145 BERLAIMONT

Horaires : 9h - 12h & 13h - 18h

Avec les 5 unités de formation qui le constitue, il représente une première qualification dans le domaine du jugement et de l'arbitrage de l'activité concernée relevant de la FSGT.

L'objectif de cette formation réside dans la capacité à encadrer les compétitions régionales tout en étant sous la responsabilité d'un J/A de niveau national.

Le Brevet de Juge/Arbitre Régional est obtenu après avoir satisfait à l'ensemble de la formation et après avoir réussi un examen écrit portant sur l'ensemble des connaissances liées à la fonction et avoir jugé/arbitré lors d'une compétition fédérale.

Conditions de Participation

Etre âgé d'au moins 16 ans

Etre licencié à la FSGT

Etre titulaire du PSC1 ou d'un équivalent

Posséder un Certificat médical de pratique
J/A

Responsables Techniques

Frédéric PENET & Stéphane DESPERRIER

Délai d'inscription : 25 Octobre 2017

Dossier à renvoyer au Comité Régional des Hauts de France
20 Avenue St Roch – BP 10117 – 59302 Valenciennes Cedex
fsqt.formation.hdf@gmail.com

Formation BJAR - Kick Boxing Muay Thai

INSCRIPTION

Samedi 4 Novembre et Samedi 9 Décembre 2017
BERLAIMONT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Adresse :

Tél domicile :

Tél portable :

Fax :

Courriel :

Club F.S.G.T. :

N° de licence :

Date :

Signature du stagiaire
(pour les mineurs signature de la
personne ayant autorité parentale)

Signature du Président du Club

A retourner
avant le 25 Octobre

Comité Régional des Hauts de France
20 Avenue St Roch - BP 10117 - 59302
Valenciennes Cedex
fsgt.formation.hdf@gmail.com





Commission Régionale SCAM Hauts de France

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(A joindre à toute inscription des stages du Brevet de Juge Arbitre)

Je soussigné : _____

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du BJAR.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées.

J'autorise la Fédération Sportive et Gymnique du Travail à utiliser mon image, prise lors de cette formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral.

Fait à _____ le _____

Signature du stagiaire

Signature du Président de la structure

Cachet de la structure



Commission Régionale SCAM

Hauts de France

REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les formateurs fédéraux titulaires du brevet fédéral niveau 3 « mention Muay Thaï et/ou Kick-Boxing et/ou Full Contact » ou « mention » Pancrace.
- 2) Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants licenciés à la FSGT.
- 3) Les informations concernant les stages sont adressées à tous les comités. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 4) La licence et le passeport sportif à jour devront être **OBLIGATOIREMENT** présentés lors de l'ouverture du stage.
- 5) Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques avec leur tenue de Kick-Boxing, K1, Muay Thaï, Full Contact-Boxe Américaine, Chauss'fight ou Pancrace.
- 6) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 7) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 8) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant.
- 9) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (ceintures, diplômes minimum)
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne
- 3) Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.
- 4) Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier.